

Nom _____

Numéro de Client _____



BULLETIN D'INSCRIPTION POUR SKI HÉLIPORTÉ

VALABLE SEULEMENT EN COMBINAISON AVEC LA DÉCHARGE (WAIVER)

Prière d'écrire en lettres majuscules, l'original est à retourner à votre représentant CMH!

Nom _____ Prénom _____ Date de naissance (Jour/Mois/Année) _____

Adresse postale _____ Code postal _____ Localité _____

Profession _____ Tél. privé: (_____) _____ Tél. prof: (_____) _____

Fax: (_____) _____

E-mail: _____

Domaine CMH: _____ Semaine CMH N°: _____ Date: _____

Même si vous participez à plusieurs semaines de ski héliporté chez CMH durant la même saison, il suffit de remplir un seul bulletin d'inscription par saison.

J'ai déjà participé à une semaine de ski héliporté chez CMH:

Oui

Non

Date _____ Signature de l'intéressé: _____
(Jour/Mois/Année)

CONDITIONS D'INSCRIPTION POUR LE SKI HÉLIPORTÉ CHEZ CMH

CES CONDITIONS DEVIENNENT CONTRACTUELLES

TERMES ET CONDITIONS:

Je reconnais avoir réservé un séjour Canadian Mountain Holidays Heli- Skiing (abrégé CMH), je comprends et accepte les 9 termes et conditions suivants :

- 1.1 Que tous les tarifs et acomptes mentionnés sont en dollars canadiens et que des frais seront appliqués pour le change en cas de règlement en devise étrangère. Les tarifs sont sujets à modification sans préavis.
- 1.2 Que mon acompte initial de \$CAD 1200 par personne pour tout séjour de 7 jours et plus et/ou de \$CAD 700 par personne pour tout séjour de 6 jours et moins, pour chaque séjour que j'ai demandé à réserver est non remboursable. Cet acompte peut être reporté uniquement :
 - Si je reporte ma réservation dans la même saison ou même année calendaire.
 - Si je trouve un remplaçant accepté par CMH. Je suis chargé moi même de trouver mon remplaçant.
 - o **Année calendaire** : du 1er Janvier au 31 décembre, comprenant la saison d'aventures été
 - o **Saison d'héliski** : du 1er décembre au 15 mai.
 - o **Saison d'aventures été** : du 15 juin au 30 septembre.
 - o **Nouvelle réservation** : nouvelle réservation n'ayant aucun lien avec une autre réservation déjà faite.
- 1.3 Le montant complet du séjour doit être réglé et reçu au bureau de votre agent, douze (12) semaines avant le début du séjour. Si à 12 semaines du départ, le règlement n'est pas reçu, CMH se réserve le droit de libérer les places et de les proposer aux personnes en liste d'attente. De plus, tous les règlements versés pour un séjour héliski sont considérés comme des acomptes.
- 1.4 Que les acomptes initiaux de \$1200 et \$700 sont également à verser pour maintenir la position de sa place au classement en liste d'attente, que le passage de place en liste d'attente à place confirmée se fait automatiquement dès qu'une place se libère (votre agent vous appellera pour confirmer) et que CMH m'avertira de tout changement par écrit. De plus, si la place en liste d'attente se confirme, l'acompte de \$1200 ou \$700 devient immédiatement non remboursable. Aussi, que les personnes en liste d'attente peuvent réclamer à tout moment le ou les acomptes initialement versés.
- 1.5 Qu'en cas d'annulation, l'annulation doit être signalée par téléphone et confirmée par écrit (lettre ou email) et doit être reçue au bureau de votre agent CMH. Si l'annulation est faite à moins de 12 semaines du début du séjour et que je peux proposer un remplaçant pour ce séjour, tous les règlements versés seront attribués à mon remplaçant. Si l'annulation est faite à moins de 12 semaines du début du séjour et que je n'ai pas trouvé de remplaçant, tous les règlements versés pour ce séjour seront retenus par CMH. Le ou les versements préalablement faits ne seront attribués à aucun séjour durant la saison hiver, sauf cas cités en 1.2
- 1.6 Que je ne serai autorisé à participer à un séjour CMH qu'à condition d'avoir remis « la décharge de responsabilité CMH » préalablement remplie, signée par moi et par un témoin.
- 1.7 Qu'il est de ma responsabilité d'arriver à l'heure aux lieux de départ de la navette CMH, que si je manquais la navette CMH, toutes dépenses supplémentaires resteraient à ma charge. Il est également de ma responsabilité de me renseigner et de me munir des documents répondant aux formalités de douane et d'immigration pour mon entrée au Canada, si je suis étranger. Aucun remboursement ne sera effectué en cas de refus d'entrée au Canada par les autorités douanières.
- 1.8 Que dans le cas où je suis détenteur d'un prépaiement, mon crédit, conforme à ma souscription, sera traité suivants les mêmes conditions qu'un acompte normal.
- 1.9 Je note bien que CMH se réserve le droit de prendre des photographies et de filmer durant l'un de ses séjours et que j'accepte que ces films et photographies soient utilisés à des fins promotionnelles et/ou commerciales aussi bien par CMH que par une tierce personne avec qui CMH aurait un lien pour un projet marketing commun, sans que je ne perçoive de rémunération d'aucune sorte. Je cède également mes éventuels droits, titres et intérêt, envers les média dans lesquels mon nom ou nom se rapprochant du mien seraient utilisés par CMH.

AVANT DE SIGNER, LIRE ATTENTIVEMENT

En signant ce document, vous signez un engagement. Sur l'honneur de cet engagement, nous affréterons un hélicoptère très coûteux, stockerons de la nourriture et du kérosène, réserverons des chambres d'hôtel, engagerons une équipe hautement formée et nous refuserons d'autres participants qui aimeraient réserver des places que nous vous réservons.

PROTECTION DE VOS DONNEES PRIVEES

Cette information est collectée selon la loi de la protection des informations personnelles et des documents électroniques du Canada. Ces informations personnelles sont demandées par CMH afin de valider votre réservation à un séjour CMH. Ils seront utilisés dans le but de vous contacter au sujet de votre réservation, règlements, services et autres séjours et programmes proposés par CMH et/ou ses partenaires. Les informations bancaires seront utilisées uniquement pour procéder aux règlements de séjour réservé par vous. Si vous ne souhaitez pas recevoir d'offres promotionnelles merci de nous en aviser par email à l'adresse suivante : privacy@cmhinc.com. Pour tout renseignement complémentaire concernant la collecte et l'utilisation de ces informations, merci de nous contacter au 1-800-661-0252.

CMH HELI-SKI WAIVER

WARNING: THIS AGREEMENT WILL AFFECT YOUR LEGAL RIGHTS. READ IT CAREFULLY!

In consideration of CMH (as defined below) accepting my application for and permitting me to participate in a helicopter skiing trip ("CMH Heli-Ski Trip") on lands owned by or under the control of CMH or the Province (as defined below) or elsewhere, the following waiver of all claims, release from all liability, assumption of all risks, agreement not to sue and other terms of this agreement ("CMH Heli-Ski Waiver") are entered into by me with and for the benefit of:

<p>Canadian Mountain Holidays Inc., Alpine Helicopters Ltd. and their parent companies, affiliates and subsidiaries (collectively, "CMH")</p>	<p>And</p> <p>and</p>	<p>Her Majesty the Queen in Right of the Province of British Columbia ("Province") the "Personnel" (as defined below).</p>
--	-----------------------	--

I waive any and all claims that I have or may in the future have against, and release from all liability and agree not to sue, CMH, the Province and any of their shareholders, directors, officers, employees, servants, helicopter skiing guides, helicopter pilots, helicopter maintenance personnel, agents, contractors, suppliers, representatives, and other guests (collectively, the "Personnel") for any personal injury, death, property damage or other loss that I sustain during or as a result of any CMH Heli-Ski Trip due to any cause whatsoever on the part of any one or more of CMH, the Province, the Personnel or others, including:

- (a) **negligence** (the meaning of which includes failure to use such care as a reasonably prudent and careful person would use under similar circumstances and failure to meet standards of care in the helicopter skiing industry in the Province of British Columbia for the safety of heli-skiers);
- (b) **breach of any other duty imposed by law**, including any duty imposed by occupiers liability or other legislation;
- (c) **breach of any contract**; and
- (d) **mistakes or errors in judgment** of any kind.

I am aware of the risks inherent in skiing and I am aware that helicopter skiing has certain additional dangers and risks, including but not limited to:
AVALANCHES: I am aware that avalanches frequently occur in the mountainous terrain used for helicopter skiing and that avalanches have caused a number of fatalities involving heli-skiing. If I use a snowboard or telemark skis, I am aware that there is an increased risk that I will not survive an avalanche if the snowboard or telemark skis do not have a binding release mechanism. I am aware that the risk of an avalanche is always present in helicopter skiing, that this risk cannot be completely eliminated by CMH and the Personnel, and that avalanche accidents may result from the failure for any reason (including negligence) of CMH or the Personnel to correctly determine the stability and safety of a slope for skiing or to predict where or when an avalanche might occur.

MOUNTAIN TERRAIN: In addition to avalanches, I am aware that the rugged mountain terrain used for helicopter skiing has many other dangerous obstacles and hazards including glacier crevasses, rock outcroppings, cornices, cliffs, heavily forested areas with fallen trees and tree stumps, creeks and boulders and also man-made hazards such as logging clear cuts, logging roads, road banks and fences that cross heli-skiing slopes; that these hazards may be hidden by snow; and that if I become injured or lost in severe winter weather conditions or difficult terrain there is a risk of delay in being rescued.

TREE WELLS: I am aware that deep depressions ("tree wells") in the snow beneath the trees on slopes used for helicopter skiing can be a serious hazard to heli-skiers and that a number of heli-skiing fatalities have occurred when heli-skiers have fallen into tree wells.

OTHER HELI-SKIERS: Heli-skiers ski in groups or with partners and I am aware of the risk of colliding with other heli-skiers and the risk of being separated from other heli-skiers or becoming lost.

HELICOPTER TRAVEL: I am aware of the risk of mechanical failure or operational error including pilot error in the operation of helicopters and that there are increased risks of helicopter travel in mountainous areas, especially in winter weather conditions.

WEATHER: I am aware that weather conditions may be extreme and can change rapidly without warning.

TRANSPORTATION TO AND FROM AREAS: I am aware of the risks associated with transport through mountainous areas including rapidly changing road and highway conditions and the risks of using aircraft, motor coaches, vans, taxis and other vehicles which may or may not be owned and/or operated by CMH.

I assume and accept all the risks and dangers of helicopter skiing and the possibility of personal injury, death, property damage or other loss as a result. I agree that, although CMH and the Personnel may take precautions to reduce the risks and increase the safety of helicopter skiing and to determine whether a particular slope is safe from the risk of avalanche or other hazards before it is skied, it is not possible for CMH or the Personnel to make helicopter skiing completely safe or to predict with complete assurance whether the terrain to be skied is safe from the risk of avalanche. I willingly accept these risks and agree to the terms of this CMH Heli-Ski Waiver even if CMH or any of the Personnel are found in law to be negligent or in breach of a duty of care or any other obligation to me in their conduct of any CMH Heli-Ski Trip.

I am aware that the enjoyment and excitement of helicopter skiing is derived in part from skiing in powder snow on steep ungroomed slopes and is contributed to by the inherent risks of helicopter skiing.

In signing this CMH Heli-Ski Waiver, I am not relying on any oral, written or visual statements of any kind, including promotional statements made by CMH in any brochure, magazine, printed material or electronic media, or by any of the Personnel or by the Province to induce me to go on a CMH Heli-Ski Trip.

I confirm that I am of the full age of nineteen years, that I have had sufficient time to read and understand what I am agreeing to in this CMH Heli-Ski Waiver before signing it and that it will be binding upon my heirs, next of kin, executors, administrators and successors.

I agree that the CMH Heli-Ski Waiver and the agreements it contains will be governed exclusively in all respects by and interpreted solely in accordance with the laws of the Province of British Columbia. I hereby irrevocably submit to the exclusive jurisdiction of the courts of the Province of British Columbia and I agree that no other courts can exercise jurisdiction over the agreements and claims referred to herein. Any litigation to enforce this agreement shall be instituted in the Province of British Columbia and nowhere else.

I agree that the terms "helicopter skiing", "heli-skiing" and "skiing" herein include snowboarding, mono-skiing, telemark skiing, ski touring, snowshoeing and other similar activities and the term "heli-skier" includes snowboarder, mono-skier, ski tourer, snowshoer and telemark skier.

Signed and witnessed this _____ day of _____, _____ year.
 [Signé en présence d'un témoin, (jour) le (mois), (année)]

 Signature of APPLICANT (PARENT OR LEGAL GUARDIAN IF REQUIRED)
 [Signature du participant]

 Signature of Non-Family Member WITNESS [Signature du témoin]

 Print name of APPLICANT [Nom du participant]

 Print Name of Non-Family Member WITNESS [Nom du témoin]

 Print Full Address of WITNESS Below: [Adresse du témoin]

RENONCEMENT À FAIRE VALOIR DES DROITS À L'ENCONTRE DE LA CMH HELI-SKI

ATTENTION: LE PRÉSENT CONTRAT EXERCERA UNE INCIDENCE AU NIVEAU DE VOS DROITS LÉGAUX. LISEZ-LE ATTENTIVEMENT

En contrepartie de l'acceptation par la CMH (telle qu'elle est définie ci-après) de la demande que j'ai formulée pour et de l'autorisation qu'elle m'accorde de participer à une randonnée à ski hors-pistes avec dépose par hélicoptère (randonnée à ski hors-pistes hélicoptérée CMH) sur des domaines détenus en propriété par ou gérés par la CMH ou la Province (telle qu'elle est définie ci-après) ou ailleurs, le Renoncement à tous droits et prétentions, le dégagement de toutes responsabilités, la prise en charge de tous risques, l'engagement à ne pas introduire d'actions en justice, et les autres clauses du présent contrat (Renoncement à faire valoir des droits à l'encontre de la CMH Heli-Ski) qui suivent sont formulées, effectuées, assumées, prises et acceptées par mes soins vis-à-vis et en faveur de:

La Canadian Mountain Holidays Inc.

et

Her Majesty the Queen in Right

Alpine Helicopters Ltd.

of the Province of British Columbia («Province»)

et ses sociétés parentes, affiliées et filiales
(ensemble, «CMH»)

et

le «Personnel» (tel qu'il est défini ci-après).

Je renonce à faire valoir individuellement et collectivement tous droits dont je dispose ou dont je pourrais disposer dans le futur vis-à-vis de et je dégage de toutes responsabilités et je m'engage à ne pas tenter d'actions en justice à l'encontre de la CMH, la Province et qui que ce soit parmi leurs actionnaires, leurs administrateurs, leurs responsables de direction, leurs employés, leur collaborateurs, les moniteurs de ski hors-pistes hélicoptérés, les pilotes d'hélicoptère, le personnel d'entretien des hélicoptères, leurs agents, parties contractantes, fournisseurs, représentants et autres invités (collectivement désignés sous l'appellation de «le Personnel») pour tout préjudice physique personnel, décès, dommages à des biens et avoirs détenus en propriété ou autres préjudices et pertes que je viendrais à subir au cours ou par suite de toute randonnée à ski hors-pistes hélicoptérée CMH en raison de toute cause de quelque nature soit-elle, de la part d'un quelconque ou de plusieurs parmi la CMH, la Province, le Personnel ou d'autres, comprenant:

- la négligence** (dont la signification englobe le fait de ne pas prendre les précautions qu'une personne raisonnablement prudente et précautionneuse prendrait dans des circonstances similaires et le fait de ne pas respecter les normes de prudence en vigueur dans l'industrie du ski hors-pistes hélicoptéré dans la Province de la Colombie Britannique pour la sécurité des skieurs hélicoptérés);
- la violation de ou le manquement à tout autre devoir** et obligation imposés par la loi, y compris tout devoir et obligation imposé par la responsabilité d'occupants ou une autre législation;
- la violation de tout contrat;** et
- les fautes ou les erreurs de jugement** de toute nature.

Je suis conscient des risques inhérents à la pratique du ski et je suis conscient de ce que le ski hors-pistes avec dépose par hélicoptère présente certains dangers et risques supplémentaires, comprenant:

AVALANCHES: Je n'ignore pas et suis conscient du fait que des avalanches se produisent fréquemment dans les sites montagneux utilisés pour la pratique du ski hors-pistes avec dépose par hélicoptère et que les avalanches ont provoqué un certain nombre d'accidents mortels impliquant le ski hors-pistes avec dépose par hélicoptère. Si j'utilise un surf des neiges ou des skis du type Telemark, je suis conscient du fait qu'il existe un risque accru que je ne survive pas à une avalanche si le surf des neiges ou les skis Telemark ne comportent pas de mécanisme de déclenchement des fixations. Je suis conscient du risque de ce qu'une avalanche est toujours présente dans la pratique de ski hors-pistes avec dépose par hélicoptère, de ce que ce danger ne peut pas être complètement supprimé par la CMH et le Personnel et de ce que des accidents suite à des déclenchements d'avalanches peuvent résulter du fait que, pour une raison quelconque (y compris la négligence), la CMH ou le Personnel n'aurait pas déterminé correctement la stabilité et la sécurité d'une pente pour skier ou crédit ou et quand une avalanche était susceptible de se produire.

TERRAIN MONTAGNEUX: Outre les avalanches, je suis conscient du fait que le terrain montagneux difficile utilisé pour la pratique du ski hors-pistes avec dépose par hélicoptère présente un grand nombre d'autres obstacles dangereux et de risques comprenant les crevasses des glaciers, les barres rocheuses, les corniches, les à-pics, les zones très boisées parsemées d'arbres tombés et de souches d'arbres, les torrents et les blocs erratiques, ainsi que des risques liés aux aménagements effectués par l'homme tels que des saignées d'abattage d'arbres, des chemins de débardage de grumes, des accotements de routes et des clôtures coupant les pentes de ski hors-pistes avec dépose par hélicoptère; que ces risques potentiels peuvent être dissimulés par la neige; et que si je viens à être blessé ou à me perdre par suite de conditions climatiques hivernales rigoureuses ou de terrains difficiles, il risque de se passer du temps avant que je puisse être secouru.

DEPRESSIONS EN AVAL DES ARBRES: Je suis conscient du fait que des dépressions profondes («dépressions en aval des arbres») dans la neige au-dessous des arbres le long des pentes utilisées pour la pratique du ski hors-pistes avec dépose par hélicoptère peuvent constituer un sérieux danger pour les skieurs déposés par hélicoptère et qu'un certain nombre d'accidents mortels de ski hors pistes avec dépose par hélicoptère se sont produits lorsque ces skieurs sont tombés dans des dépressions en aval des arbres.

AUTRES SKIEURS HORS PISTES DÉPOSÉS PAR HÉLICOPTÈRE: Les skieurs hors pistes déposés par hélicoptère skient en groupe ou avec des partenaires et je suis conscient du risque d'entrer en collision avec d'autres skieurs hors pistes déposés par hélicoptère et du risque d'être séparé des autres skieurs ou de me perdre.

TRAJETS EN HÉLICOPTÈRE: Je suis conscient du risque de défaillance mécanique ou d'erreur de conduite, y compris des erreurs de pilotage dans le fonctionnement des hélicoptères, et de ce que ces risques inhérents aux déplacements en hélicoptère sont accrus dans les zones montagneuses, notamment en présence de conditions climatiques hivernales.

CONDITIONS CLIMATIQUES: Je suis conscient du fait que les conditions climatiques peuvent être extrêmes et se modifier rapidement sans avertissement.

TRANSFERTS VERS ET DES DOMAINES: Je suis conscient du risque lié au transport en zone de montagne, comprenant des routes secondaires et nationales fortement sinueuses et les risques liés à l'utilisation d'avion, bus, vans, taxis et autres véhicules qui pourraient être la propriété ou à l'utilisation de CMH.

J'assume et j'accepte tous les risques et dangers liés à la pratique du ski hors pistes avec dépose par hélicoptère et la possibilité que je puisse, de ce fait, être blessé, décéder, que mes biens personnels puissent être détériorés ou que je puisse subir d'autres pertes et préjudices. Je suis d'accord sur le fait que, bien que la CMH et le Personnel puissent prendre des précautions pour réduire les risques et augmenter la sécurité du ski avec dépose par hélicoptère ainsi que pour déterminer si une pente donnée ne comporte pas de risque d'avalanche ou ne présente pas d'autres dangers, avant de la descendre à ski, il n'est pas possible, pour la CMH et le Personnel, de rendre le ski hors pistes avec dépose par hélicoptère absolument sûr ou de prédire, avec une certitude absolue, si une zone à descendre à ski est exempte du risque d'avalanche. J'accepte de mon plein gré d'assumer ces risques et je suis d'accord sur les termes de cet engagement de renoncer à faire valoir des droits à l'encontre de la CMH Heli-Ski, ou qui que ce soit parmi le Personnel, même s'il est légalement prouvé que la CMH ou qui que ce soit parmi le Personnel a commis un acte de négligence ou s'est rendu coupable d'un manquement à une obligation de prise de précaution ou quelque autre obligation que ce soit vis-à-vis de moi dans la réalisation de toute randonnée organisée par la CMH Heli-Ski.

Je reconnais que le plaisir et les sensations fortes qui sont l'apanage du ski hors pistes avec dépose par hélicoptère découlent en partie du fait de skier dans de la poudreuse, sur des pentes raides non damées, et que les risques inhérents à la pratique du ski hors pistes avec dépose par hélicoptère y contribuent.

En signant ce Renoncement à faire valoir des droits à l'encontre de la CMH Heli-Ski, je ne me base sur aucune déclaration écrite, verbale ou visuelle de quelque nature que ce soit, y compris les indications de caractère promotionnel par CMH sur toute brochure, magazine, support papier ou électronique, ou par le personnel ou la "Province" pour le convaincre à prendre part à un séjour CMH.

Je confirme que j'ai bien dix-neuf ans révolus et que j'ai disposé de suffisamment de temps pour lire et comprendre ce à quoi je m'engage par ce Renoncement à faire valoir des droits à l'encontre de la CMH Heli-Ski, avant de le signer, et que celui-ci aura caractère d'engagement et d'obligation pour mes héritiers, mes proches parents, mes exécuteurs, mes administrateurs et mes successeurs.

Je reconnais que la présente renonciation de CMH Heli-Ski, et les ententes qu'elle comporte, sera exclusivement régie, à tous les égards, par les lois de la province de la Colombie-Britannique. Je reconnais irrévocablement par les présentes la compétence exclusive des tribunaux de la province de la Colombie-Britannique et je reconnais qu'aucun autre tribunal n'a juridiction à l'égard des ententes et des demandes dont il est fait mention aux présentes. Toute action ayant trait à cette renonciation de CMH Heli-Ski doit être intentée dans la province de la Colombie-Britannique et nulle part ailleurs.

J'accepte que la définition des termes "helicopter skiing" et "ski" comprend les pratiques du snowboard, monoski, télémark, ski de randonnée, raquettes et toute autre activité similaire et que le terme "hélicoptère" inclut snowboardeur, monoskieur, pratiquant du ski de randonnée ou de raquettes à neige, télémarqueur.

◀ IMPORTANT: Veuillez signer uniquement devant témoin l'original anglais!

Le témoin ne peut en aucun cas être un membre proche de sa famille et certifie que l'intéressé a signé en personne.

Sans l'adresse du témoin en lettres capitales, le Waiver n'est pas valable.